



A partir de 2007, Madame Cognard, figure de l'éducation à l'environnement dans le département de la Loire, développa l'action en Rhône-Alpes. Cependant concomitamment, intervint la réforme de la filière tertiaire désormais Sciences et Technologies de Gestion, qui éloigne les élèves du terrain. Désormais, les élèves ne sont plus en charge «à chaud» de l'action par contre certains peuvent l'analyser «à froid». Il a donc fallu redéployer l'action en direction des collectivités territoriales et des entreprises. En outre, durant toutes les années précédentes, l'action se dénommait "les As de Tesse" et avait comme forme juridique la dénomination de club de la Maison des Lycéens du Lycée Mas de Tesse. Depuis lors, l'association éco-bloc a pris le relais, en toute logique, puisque l'action éco-bloc est désormais nationale et ne concerne plus le scolaire seulement.

Le vivier des classes de tertiaire se tarit en grande partie sans être compensé par les classes d'autres filières en sorte que les quantités distribuées durant l'année scolaire 2007/2008 ont été de 6600 seulement. Ce chiffre fut, cependant, prometteur car, alors qu'auparavant la distribution ne concernait quasiment que des classes de la filière tertiaire, il résultait de projets mis en oeuvre dans des établissements scolaires pour différentes filières mais aussi de collectivités locales et d'une entreprise.

L'année scolaire 2008/2009 est venue confirmer le nouveau positionnement de l'action par la distinction entre établissements scolaires et associations à qui sont destinés les éco-blocs standards et les organisations en général concernées par les éco-blocs personnalisés. En effet sur les deux segments, la progression fut importante ainsi le nombre d'établissements scolaires et associations participants fut multiplié quasiment par 2 tandis que nombre d'organisations commandèrent des éco-blocs personnalisés. Le nombre d'éco-blocs vendus fut de 20611 soit une progression de plus de 200 %.

Aujourd'hui on peut considérer que l'action a trouvé un marché, le marché du papier récupéré, étudié par deux élèves durant l'année scolaire 2008/2009. Les produits proposés correspondent à un besoin de plus en plus évident dans nos sociétés de consommation et, corollaire, de gaspillage. Alors qu'au début de l'action, les éco-blocs n'intéressaient, essentiellement, que quelques enseignants, souvent militants de l'écologie, aujourd'hui c'est tout un chacun qui est intéressé. Cela explique en grande partie la progression de l'activité de l'association. Celle-ci, pour l'avenir, ne peut avoir lieu désormais de façon viable que dans la mesure où des personnes correspondantes la développent dans leur secteur géographique. En effet, l'ennemi absolu de l'éco-bloc, c'est le transport par véhicule conventionnel. En effet, celui-ci nuit à l'éco-bilan de l'action du fait des dégagements de CO2 générés et il fait travailler quasiment à perte du fait des frais supplémentaires induits. La centralisation de la production et de la récupération du papier dans le nord du Languedoc-Roussillon oblige à des longs trajets. Il existe donc une loi en la matière à savoir que la production doit être proche de la consommation. L'action éco-bloc à terme doit être totalement décentralisée sur les dimensions production / logistique. Cette décentralisation a certes commencé en sorte que nous sommes désormais bien implantés en Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes mais il s'agit de l'étendre à l'échelle nationale.

Concernant la politique de distribution, on peut considérer, par contre, que le modèle d'action proposé aux établissements scolaires et aux associations est désormais bien en place du fait des avantages fournis correspondant aux besoins des enseignants et des bénévoles en association.

- Les enseignants et bénévoles n'ont généralement pas beaucoup de moyens financiers : nous octroyons une avance de trésorerie d'une année scolaire dans la mesure où nous payons nos fabrications durant l'été ou au début de l'année scolaire alors que nous ne sommes remboursés qu'en fin d'année scolaire. En outre, les frais de port sont gratuits.

- Les enseignants, par définition, sont concentrés sur leurs classes et n'ont pas le temps de s'occuper de production et de livraison : nous leur fournissons tout clé en main.

- Les enseignants n'aiment pas qu'on leur dicte ce qu'ils doivent faire en matière pédagogique : nous leur laissons liberté totale. Nous n'obligeons même pas à ce que le projet pédagogique soit en lien avec l'environnement. Les seules obligations ont trait aux aspects méthodologiques de l'action en périphérie de la pédagogie ainsi en est-il de l'obligation de mise en place d'une récupération de papier.

- Les enseignants sont des personnes foncièrement honnêtes et rigoureuses : nous leur faisons confiance sur le montant de la restitution financière de fin d'année scolaire.

La politique de distribution et de communication en direction de toutes les organisations en particulier les entreprises et organismes publics, par contre, reste à améliorer dans la mesure où la prégnance scolaire est peut-être trop évidente par exemple dans la mise en forme générale des documents et outils de communication, plus didactiques que professionnels. Mais on peut aussi considérer que c'est cela qui fait justement la spécificité de l'association éco-bloc dans la mesure où au développement durable, social, écologique et économique se rajoute le pédagogique, ce qui peut être un atout dans une communication institutionnelle.